

SUJET GP REGLE CLUB

I. Question (2 points)

- 1) Quel doit être le niveau minimum de plongée d'une personne souhaitant se présenter à la présidence d'un club de plongée ? (1 point)
 - 2) Quelles doivent-être les conditions indispensables pour pouvoir se présenter à la présidence d'un club de plongée ? (1 point)
-

II. Question (4 points)

- 1) Quelles sont les conditions de candidature à la présidence d'un club de plongée ? (2 points)
 - 2) Un plongeur Guide Palanquée - Niveau 4 a-t-il le droit d'encadrer contre rémunération au sein d'un club ? (2 points)
-

III. Question (4 points)

- 1) Qui élit le président de la FFESSM, et pour combien de temps ? (2 points)
 - 2) Comment perd-on sa qualité de membre de la fédération ? (2 points)
-

IV. Question (4 points)

- 1) Quels sont les documents régissant l'organisation et l'activité des clubs ? (2 points)
 - 2) Qui a le pouvoir de décision au sein d'un club type loi de 1901 ? (2 points)
-

V. Question (4 points)

Le président de votre club vous demande de vérifier si tous les documents obligatoires à afficher dans le club sont présents. Lister ces documents. (4 points)

VI. Question (4 points)

- 1) Les TIV peuvent-ils pratiquer la visite annuelle des bouteilles nitrox et trimix ? (2 points)
 - 2) Quels sont les défauts recherchés ? (1 point)
 - 3) Quel est le niveau minimum requis pour être technicien d'inspection visuelle ? (1 point)
-

VII. Question (6 points)

- 1) Quelles sont les personnes nécessaires à la constitution du bureau d'une association ? Quels sont leurs rôles ? (3 points)**
 - 2) Quelle est la loi qui régit l'association ? Et quelles conditions doivent être réunies pour créer une association sous cette loi ? (3 points)**
-

VIII. Question (6 points)

- 1) Citez 3 partenaires potentiels de l'activité et du développement d'un club de plongée type association loi 1901 agréée ou d'un comité départemental. (3 points)**
- 2) Par quels moyens, ces partenaires peuvent-ils assurer ce rôle ? Citez en au moins deux. (3 points)**